

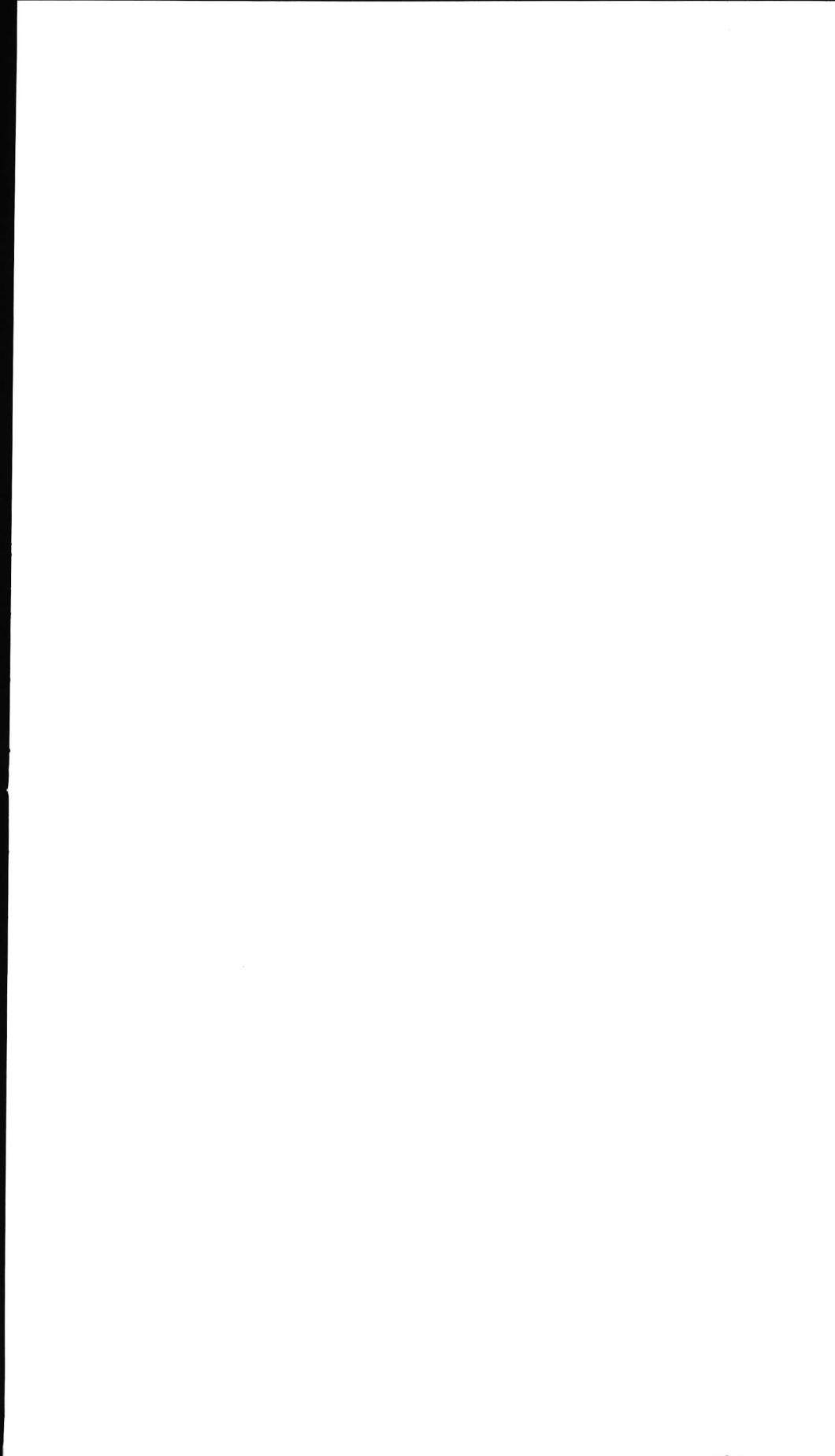
L'historien liégeois
Mathieu-Lambert Polain (1808-1872)
et ses correspondants,
avec une lettre inédite de Sainte-Beuve

par

Jacques STIENNON

Extrait de la *Chronique de l'Université de Liège*
publiée par M. FLORKIN et L.-E. HALKIN

LIÈGE
UNIVERSITÉ, PLACE DU XX AOÛT
1967



L'historien liégeois
Mathieu-Lambert Polain (1808-1872)
et ses correspondants,
avec une lettre inédite de Sainte-Beuve

par

Jacques STIENNON

Né à Liège le 25 juin 1808, Mathieu Polain avait inauguré très tôt la carrière professorale en enseignant, avant 1830, la littérature française et l'histoire moderne à l'École spéciale de commerce de sa ville natale. Mais la Révolution ne lui apporta pas immédiatement la consécration des efforts qu'il avait déployés dans l'enseignement. La suppression de la Faculté de philosophie et lettres de Liège, décrétée par l'arrêté du 16 décembre 1830, le privait de la chaire universitaire à laquelle il pouvait légitimement aspirer. Il pensa un moment briguer l'emploi de bibliothécaire à l'Université de Louvain lorsqu'il obtint, en 1832, grâce à son ami Joseph Demarteau et à Charles Rogier, le poste d'archiviste de la province de Liège qu'il occupa jusqu'en 1857. A cette date, il fut promu administrateur-inspecteur de l'Université de Liège, fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort, en 1872. Il nous suffira de rappeler que Polain était aussi membre de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique, membre de la Commission de la Biographie nationale, de la Société libre d'Émulation de Liège, correspondant de l'Institut de France, membre de l'Académie Royale de Belgique et animateur de la *Revue de Liège*, pour souligner la place de choix qu'il occupait dans le monde des historiens belges au XIX^e siècle.

De cette carrière, il convient de mettre en relief certains traits caractéristiques. Tout d'abord l'appui constant qu'elle a reçu de Charles Rogier, ensuite et surtout sa remarquable dualité. Jusqu'en 1850, Polain est l'historien ou, pour mieux dire, le narrateur romantique, le peintre des *Esquisses ou Récits historiques sur l'ancien Pays de Liège*. Dans la suite, il se consacra exclusivement à des travaux d'érudition pure, délaissant la construction et la synthèse historiques pour la publication pa-

tiente, minutieuse et savante, des textes médiévaux. Avant nous, Jean Lejeune a bien mis en lumière le contraste frappant qui répartit en deux périodes bien tranchées la production de l'historien liégeois (1). Nous allons immédiatement en trouver le reflet dans sa correspondance.

Comment se présente cette dernière, à la Bibliothèque de l'Université de Liège ? A vrai dire, dans un état fragmentaire et dispersé qui en contrarie une bonne vision d'ensemble. On sait combien le classement d'un *Nachlass* d'un érudit pose des problèmes, et celui de Polain n'a pas échappé à la règle commune, d'autant plus qu'il a été entrepris plus de soixante-dix ans après la mort de l'historien. En 1942, Madame Alice Housiaux-Dubois a inventorié certaines lettres et, surtout, des notes relatives à la chronique de Jean le Bel. D'autre part, bien des papiers de Polain étaient mêlés au dossier de rédaction de la *Revue de Liège* dont il était un des directeurs, et ce n'est qu'après l'Exposition du Romantisme que j'ai découvert l'existence de la correspondance reçue par Polain, qui fut depuis classée par ordre alphabétique des correspondants et inscrite sous la cote 2 941 (2). C'est ce dernier dossier qui retiendra exclusivement notre attention. Je dirai quelques mots sur les lettres expédiées à Polain par ses confrères belges, pour m'attarder plus longtemps sur celles qu'il a reçues de correspondants de première grandeur.

* * *

Les premières remontent à 1828. A ce moment, Polain entrait dans sa vingtième année. Il cherchait encore sa voie, essayait de se constituer une bibliothèque historique, et ses préoccupations étaient nettement orientées vers le travail bibliographique. Aussi n'est-il pas étonnant de le voir nouer des contacts avec un très curieux survivant de l'Ancien Régime. Jean-Jacques Stiels, né à Bilzen en 1750, ancien curé de Neer dans le comté de Hornes, s'était établi en 1810 à Maastricht où il mourut nonagénaire, en 1842. Numismate distingué, il a fourni au comte de Renesse la plupart des matériaux de son *Histoire numismatique* (3).

Acquéreur inlassable des épaves des anciens établissements ecclésiastiques, il se constituait, et dispersait périodiquement, des collections de livres dont la réunion d'une seule eût occupé normalement plusieurs vies de bibliophiles. J'ai suivi quelques-uns de ces manuscrits et j'en ai retrouvé un peu partout, à Liège, à Paris, à la Bibliothèque Royale, qui possède d'ailleurs le plus précieux : le célèbre Evangélaire carolingien de Xanten, si important pour l'histoire de l'art et la philologie, en raison des miniatures et des gloses malbergiques qu'il contient (4). Ce curé, octogénaire à cette époque, avait immédiatement jugé les qualités de son jeune confrère de vingt ans à qui il conseillait : « Continuez toujours, vos recherches bibliologiques, vous en recueillerez le fruit avec le temps.

Si je suis capable de vous en faciliter les connaissances, vous me trouverez disposé à vous seconder. »

Aussi, lorsque Polain lui soumit, en 1831, son mémoire sur la souveraineté indivise des évêques de Liège et des Etats-Généraux sur la ville de Maestricht, — qui constitue la première œuvre vraiment représentative du jeune historien liégeois, — l'engagea-t-il à se consacrer à la publication de textes et à l'érudition pure, en lui proposant l'édition critique du poème d'Angelus de Curribus sur le sac de Liège en 1468 (5).

Nommé archiviste de la province de Liège en 1832, Mathieu Polain fut évidemment amené à entretenir des relations épistolaires avec la plupart des historiens belges, et je n'entreprendrai pas d'analyser le contenu de cette correspondance, dont la grisaille générale n'est éclairée çà et là que par de brèves étincelles. Les lettres de Gachard (6) à Polain sont nombreuses, mais qu'attendre d'une correspondance entre l'Archiviste général du Royaume et un conservateur de province, sinon l'exposé monotone de questions de service ? D'abord correct et froid avec son jeune subordonné qui l'agace prodigieusement à mettre des timbres sur les lettres soumises de droit à la franchise postale, Gachard se montrera peu à peu plus chaleureux, plus amical, surtout lorsque Polain aura accédé comme lui à la Classe des Lettres de l'Académie et qu'il pourra le traiter en confrère. En 1842, Gachard salue avec une évidente sympathie la troisième édition des *Esquisses historiques sur l'ancien pays de Liège* :

« Après avoir traité les époques les plus saillantes de vos fastes civiques, vous aurez sans doute à cœur de couronner vos travaux par un ouvrage plus complet : c'est là une tâche digne de vous... Il est temps que les tristes élucubrations de Monsieur Dewez fassent place à un livre que la science puisse avouer. »

Entre Kervyn de Lettenhove (1817-1891) (7) et Polain, les relations épistolaires ont un accent tout différent. Caractère généreux, bouillonnant, Kervyn avait inauguré en 1849 sa correspondance avec l'historien liégeois sous le signe de Jean van Eyck et il espérait que l'archiviste trouverait dans son dépôt des traces de l'activité du peintre lorsque celui-ci était au service de Jean de Bavière... Propos qui a fait rêver récemment l'historien des *Van Eyck, peintres de Liège et de sa cathédrale* ! (8) Toutes les autres lettres de Kervyn à Polain concernent Froissart, Jean le Bel et, bien que les deux historiens ne fussent pas du même avis sur le problème de la paternité de certains fragments attribuables à ces chroniqueurs, c'est toujours avec le ton de l'obligeance et de l'affection que Kervyn entreprit de servir les intérêts de Polain, qu'il identifiait avec l'intérêt de la recherche.

Autre historien, autre ton, autre climat. Comment Reiffenberg (1795-1850) (9) fût-il resté absent de cette galerie d'historiens ?

La première lettre conservée, adressée à Polain date du 20 juillet 1831. Comme Stiels, c'est le goût de son correspondant pour l'austère érudition qui l'a surtout frappé et il lui écrit : « Je voudrais bien que vous rédigeassiez une bibliographie complète de tout ce qu'on a imprimé en patois liégeois » à l'intention des *Archives philologiques*. Peu de temps après, Reiffenberg remerciant Polain de lui avoir promis communication du manuscrit de Villenfagne sur l'ordre équestre ajoutait : « Je n'ai pas besoin de vous dire que j'en aurai le plus grand soin. » Sous la plume de Reiffenberg, cette réflexion innocente ne manque pas d'éveiller quelque inquiétude.

De fait, un an après avoir confié à Polain : « S'il y a des gens qui se plaisent à haïr, moi j'aime à aimer, et vous êtes de ceux qui donnent de l'occupation aux âmes les plus inactives », Reiffenberg écrivait à l'historien liégeois, le 24 octobre 1836, une lettre dont voici la teneur intégrale :

« Mon cher ami,

» Je vous ai toujours trouvé si plein de bonté et de noblesse que je me sauve entre vos bras au milieu du désespoir qui m'accable.

» Je suis abîmé et frappé au cœur.

» Moi qui suis si scrupuleux sur les citations, j'ai eu une fois l'inconcevable faiblesse d'employer des recherches étrangères sans les citer. Mais immédiatement après, par des déclarations franches et spontanées, j'avais essayé de réparer cette faute dont j'ai eu souvent l'envie de vous parler.

» Soyez assez généreux pour tâcher d'adoucir les coups que l'on me porte et qui peuvent causer ma ruine totale. Enfin ajoutez à ce bienfait l'obligeance de venir me voir. Je ne sors que pour donner ma leçon, puis je rentre et me couche. Car j'en ferai une maladie mortelle.

Tout à vous,

(s.) Baron de Reiffenberg.

Le 24 octobre 1836. »

Nous étions, en effet, en plein drame. Le scandale Lavalleye-Ernst-Reiffenberg venait d'éclater, et Polain lui-même a placé dans son dossier, à côté de la lettre qu'on vient de lire, un article anonyme et particulièrement féroce du journal liégeois *L'Espoir*, paru trois jours avant, le 21 octobre 1836, dans lequel Reiffenberg était déchiré à belles dents, à l'occasion de la publication par Lavalleye du mémoire du Curé Ernst sur les comtes de Durbuy et Laroche aux XI^e et XII^e siècles (10).

Bien que Polain fût d'appartenance libérale et que *l'Espoir* fût l'organe du même parti, il apparaît que l'historien liégeois ait assumé dans cette affaire un rôle modérateur. Avec son ami Jules de Saint-Genois, il devait être « d'accord pour blâmer l'acharnement que quelques journaux mett[ai]ent à accabler cet écrivain, qui, malgré la gravité de sa faute, n'en restait pas moins une de nos plus belles gloires littéraires; c'est bien de lui dire qu'il a mal agi, mais il ne faut point pour cette raison essayer de détruire sa réputation antérieure d'homme de lettres. *Quod factum est infectum fieri nequit* ». Reiffenberg n'oubliera d'ailleurs jamais l'attitude compréhensive de Polain, vis-à-vis duquel il multipliera les assurances de son affectueux et reconnaissant attachement.

Je me limiterai aujourd'hui à ces trois correspondants, mais je signalerai qu'il y a aussi à glaner dans les lettres de Théodore Juste, de Mgr de Ram, Faider, Dedecker, André van Hasselt, Hennebert, Warnkoenig, Jules de Saint-Genois et du Baron de Stassart, pour ne citer que ceux-là parmi tant d'autres, plus occasionnels.

Comme je l'ai écrit tantôt, j'examinerai maintenant, dans la deuxième partie de cette petite étude, trois autres correspondants, de toute première grandeur, et qui nous permettront de dessiner avec plus de précision la personnalité de Mathieu Polain, sa conception de l'histoire, le rôle qu'il a joué dans le mouvement historique belge du XIX^e siècle.

* * *

Nous avons eu l'occasion de signaler déjà combien l'évolution et le développement heureux de la carrière de Mathieu Polain devaient à l'influence de Charles Rogier. Cet appui, l'historien l'avait obtenu grâce à l'intervention de son ami Joseph Demarteau, secrétaire du grand homme d'État, grâce aussi à son mémoire sur la souveraineté indivise à Maestricht, — dont les résonances politiques et diplomatiques, à la date où l'article fut publié (1831) ne devaient pas laisser insensible Charles Rogier —, grâce enfin à son adhésion aux idées libérales.

En 1841, Charles Rogier dit à Polain : « J'ai été trop heureux de vous donner à la province de Liège qui, elle, peut m'en savoir gré. » Et, en 1843, lorsque le parti libéral triomphe aux élections, c'est Polain que l'homme d'État choisit pour être l'interprète de sa reconnaissance exultante à ses amis politiques liégeois. La lettre débute en fanfare :

« Liège a bien mérité de la cause libérale et du pays; vous avez, vous et vos amis, bien mérité de Liège. Quelque confiance que l'on eût dans l'énergie éburonne, on ne l'aurait pas crue capable de si grands coups. Vous même avez dû être étonné d'une telle victoire [...]. Le parti catholique parlementaire est à peu près ruiné. Il sera frappé dans son expression la plus pure et la plus respectable. De Theux, l'impossible De Theux

va se trouver plus impuissant que jamais. Nos adversaires gagnent trois nouveaux imbéciles : De Nayer, Verwilghen, De Meester. Ils perdent trois moteurs. Nous en gagnons trois. » Et, après s'être livré à une analyse de la situation politique, Rogier conclut, en s'adressant à Polain : « Je ne sais, mon cher Monsieur, si vous continuez d'écrire dans la presse. Tous vos articles étaient excellents pour la forme et le fond. Si partout l'opinion libérale avait eu des organes comme ceux de Liège, nous n'en serions pas où nous en sommes. On aurait obtenu un résultat immédiat et décisif. Votre rôle est aujourd'hui bien tracé. Tout est consommé pour Liège et pour Verviers. Il faudrait que l'esprit liégeois pénétrât plus avant dans les districts de Waremme et de Huy et surtout dans les districts flamands. Continuez de vous montrer fermes, confiants, modérés, avant comme après la victoire. » (11)

Si j'ai tenu à donner, après M. Robert Demoulin, de larges extraits de cette lettre, c'est bien sûr en raison de l'intérêt qu'elle présente pour l'histoire électorale en Belgique, pour apprécier aussi le crédit de Polain sur le plan politique, mais c'est également pour mieux mesurer le contraste qu'elle offre avec la suivante. D'une leçon de stratégie électorale Charles Rogier passe avec la même aisance, avec la même tranquille assurance à une leçon d'histoire, et c'est à nouveau Polain qui est son disciple et son confident.

A ce moment — nous sommes entre 1836 et 1843, comme l'indique le contexte — le jeune historien liégeois caressait le projet d'une *Histoire de l'ancien pays de Liège* et il en avait fait paraître quelques extraits dans le journal *La Tribune*.

Pressenti par lui, Charles Rogier lui répond : « L'entreprise que vous vous proposez est belle et courageuse. Vous voulez bien me demander mes conseils. C'est dans un entretien sans prétention et sans gêne que je voudrais vous dire ce que, dans ma pensée, devrait être une histoire du pays de Liège, pour le fond et la forme. Vous avez sans doute remué beaucoup de matériaux. Ne vous hâtez pas trop, mon cher Monsieur, de construire l'édifice. Faites-nous quelque chose de solide, d'élégant et de pittoresque. Mettez-y cinq ou dix ans, s'il le faut, mais ne perdez pas de vue que pour plaire à d'autres encore qu'aux Liégeois en parlant de leur histoire, il faut faire autant que possible comme le grand Walter Scott qui a su enchanter le monde en lui racontant l'histoire de sa petite Écosse. Nous aurons l'occasion, j'espère, de parler de tout cela... »

Le propos, faut-il le dire, est savoureux, intéressant en raison de la personnalité de son auteur, et l'on serait tout prêt à le trouver étrange s'il ne réapparaissait sous la plume d'un historien, authentique celui-là, et dans des termes beaucoup moins nuancés :

Ouvrons les *Études historiques* d'Augustin Thierry et nous y lirons ceci, dans la préface : « L'histoire particulière de l'Écosse, [...] m'offrit [...] comme une base solide d'inductions et de similitudes, l'éternelle hostilité

de race des montagnards et des gens de la plaine, hostilité dramatisée d'une manière si vive et si originale dans plusieurs des romans de Walter Scott. Mon admiration pour ce grand écrivain était profonde; elle croisait à mesure que je confrontais dans mes études sa prodigieuse intelligence du passé avec la mesquine et terne érudition des écrivains modernes les plus célèbres. Ce fut avec un transport d'enthousiasme que je saluai l'apparition du chef-d'œuvre d'*Ivanohe*. Walter Scott venait de jeter un de ses regards d'aigle sur la période historique vers laquelle, depuis trois ans, se dirigeaient tous les efforts de ma pensée. Avec cette hardiesse d'exécution qui le caractérise, il avait posé, sur le sol de l'Angleterre, des Normands et des Saxons, des vainqueurs et des vaincus, encore frémissans l'un devant l'autre, cent vingt ans après la conquête. Il avait coloré en poète une scène du long drame que je travaillais à construire avec la patience de l'historien [...]. Je l'avoue, au milieu des doutes qui accompagnent tout travail consciencieux, mon ardeur et ma confiance furent doublées par l'espèce de sanction indirecte qu'un de mes aperçus favoris recevait ainsi de l'homme que je regarde comme le plus grand maître qu'il y ait jamais eu en fait de divination historique » (12).

Mathieu Polain devait être d'autant plus sensible à cette coïncidence entre Rogier et Augustin Thierry à propos de Walter Scott, qu'il était en rapport épistolaire avec le grand historien français et qu'il avait déclaré publiquement prendre Augustin Thierry comme modèle (13).

Nous avons conservé au moins quatre lettres d'Augustin Thierry à l'historien liégeois.

Le 10 octobre 1836, Augustin Thierry accusant réception des différents opuscules que Polain lui a envoyés y a « remarqué avec grand plaisir un vrai talent pour le récit, talent qui est, selon moi, ajoute-t-il, la qualité essentielle de l'historien. Parmi plusieurs morceaux presque également dignes d'éloges, j'en ai surtout distingué deux : *Le meurtre de La Ruelle* et *Jean sans Pitié*, comme les plus achevés pour la composition et pour le style. J'espère, Monsieur, que vous ne vous en tiendrez pas à ces fragments et que vous publierez un jour le corps entier des annales de la ville et de la province de Liège ».

Le 13 février 1837, impressionné par la lecture des *Esquisses historiques* de Polain, Augustin Thierry déclare : « Liège est en quelque sorte une ville modèle. Parmi les communes du moyen âge, son histoire est digne de figurer à côté de celle des grandes communes du nord de l'Italie, et il vous appartient, Monsieur, de rendre cette histoire vivante par l'union de la science sérieuse et du sentiment patriotique (14). »

Deux ans plus tard, le grand historien insistait sur la même idée, et va plus loin encore. Encourageant Polain à entreprendre cette histoire du pays de Liège dont notre archiviste soumettra le projet à Charles Rogier, il lui demande d'y joindre une notice *Sur les variations du régime*



Sainte-Beuve. Photographie.

(Liège, Coll. Mme Schmitz-Polain.)

municipal. On le voit, de l'histoire-peinture Augustin Thierry s'élève à l'histoire institutionnelle basée sur la critique des sources. On s'aperçoit immédiatement aussi, par la liste des publications de Polain, que ce dernier a suivi la même courbe et qu'il présente, dans l'historiographie liégeoise du XIX^e siècle, cette singularité remarquable d'avoir été à la fois le représentant-type de l'historien romantique et l'initiateur de l'école de pure érudition.

Un troisième correspondant étranger de Polain nous fournira la dernière touche de ce rapide portrait d'un historien.

Le 16 novembre 1850, Sainte-Beuve qui — rappelons-le — avait été professeur à l'Université de Liège pendant l'exercice académique 1848-1849, écrit ce qui suit à Mathieu Polain (15) :

Le 16 9bre [1850]

« Monsieur,

» J'ai bien regretté de n'avoir pas eu l'honneur de vous rencontrer à Paris et ne pas m'être trouvé chez moi quand vous avez pris la peine d'y venir.

» J'ai reçu avec grand plaisir votre beau cadeau; je voudrais pouvoir satisfaire à votre désir en amenant le *Constitutionnel* sur le terrain du *moyen âge*. Je ne désespère pas un jour en parlant de Froissart, de pouvoir parler de Jean le Bel; mais je ne suis pas tout à fait libre dans le choix de mes sujets et je suis obligé de tenir compte des goûts du grand nombre et de n'amener que (16) graduellement mes lecteurs à ce qui n'est pas en plein dans la voie commune. Le jour où il me serait possible de rendre justice (17) à votre publication me sera un jour agréable, Monsieur. Je n'ai pas oublié toutes vos bontés durant mon séjour à Liège : vous êtes de ceux qui auraient pu me persuader de le prolonger.

» Agréez, Monsieur, l'expression de ma considération et de ma reconnaissance.

(s.) Sainte-Beuve.

» Seriez-vous assez bon pour faire mes compliments à l'excellent M. Amiable (18).

[Au verso :] Monsieur Polain
 Directeur des Archives
 au Pery
 Liège »



Mathieu-Lambert Polain. Photo Ghemar frères.

(Liège, Coll. Mme Schmitz-Polain.)

Disons tout de suite que Sainte-Beuve put combler, plus tôt qu'il ne le pensait, le vœu de l'historien liégeois. *La Causerie du Lundi* qu'il consacra à Froissart dans *Le Constitutionnel* du 24 octobre 1853, rendait bonne justice aux recherches et aux trouvailles de Polain.

Quant aux bontés dont Sainte-Beuve remercie notre confrère, elles comprenaient sans doute ce devoir d'hospitalité dont l'historien s'acquittait si généreusement envers les étrangers et qu'il n'aura certainement pas manqué de remplir plusieurs fois envers l'illustre écrivain : dans l'album de photographies de la famille Polain, le portrait de Sainte-Beuve voisine d'ailleurs avec celui de l'éditeur de Jean le Bel (19). Mais on peut croire aussi que, comme pour Alexandre Dumas, Gérard de Nerval et Michelet (20), Polain a rempli auprès de Sainte-Beuve le rôle d'informateur historique.

De ce rôle, n'en trouverait-on pas la trace dans le cours d'ancienne littérature, professé par Sainte-Beuve à Liège, qui traite notamment des événements de 1468 racontés par Commynes ? Je me contente de poser la question en rappelant, avec Madame Rita Lejeune, que « ce manuscrit, délaissé au profit du fameux cours sur Chateaubriand, mériterait toute une étude » (21).

Ce qui mérite également de retenir l'attention, — et je terminerai par là, — c'est, tant pour Sainte-Beuve que Mathieu Polain, cette association de la littérature et de l'histoire qui est un des traits caractéristiques de l'époque romantique. Parmi les correspondants de Polain, ces deux éléments se trouvent mêlés selon des dosages différents : Sainte-Beuve est un critique littéraire, mais il accuse une tendance plus nette pour l'histoire littéraire que pour la critique pure, André van Hasselt choisit les lettres, mais il continue à questionner Polain sur des problèmes d'histoire, sur les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy, sur la valeur de Stecher, le maître d'Henri Pirenne (22). L'ami fidèle de Polain, Jules de Saint-Genois (23), et qui se dit « membre de plusieurs sociétés absorbantes et mangeantes, vacciné, vertueux par instinct, savant par position », Jules de Saint-Genois déclare à son collègue liégeois à peu près ceci : « Je fais des romans, et je fais des inventaires d'archives », et il ajoutait : « Je fais aussi des enfants... ». Toute sa vie, Polain a été, lui aussi, sollicité par la littérature et par l'érudition. Il suffit de se rappeler le rôle qu'il a joué à la *Revue belge*, sur la jeune génération des écrivains romantiques (24). Mais chez lui, c'est l'historien qui l'emporte, qui l'emportera de plus en plus. Peu de temps avant sa mort, il déclarait : « Désirant encourager après ma mort un genre d'étude auquel je me suis livré pendant ma vie avec ardeur et persévérance, je lègue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, seconde classe de l'Institut impérial de France, une inscription de 1 000 F de rente, trois pour cent sur l'État français, et dont le revenu devra être appliqué au service d'un prix de

3 000 F qui sera décerné tous les trois ans à l'ouvrage de bibliographie savante que l'Académie, qui en choisira elle-même le sujet, jugera le plus digne de cette récompense. Le délai de trois ans courra à partir du jour de la délivrance du legs, que je prie l'Académie de me faire l'honneur d'accepter (25). »

Ainsi l'académicien chevronné confirmait et consacrait, au soir de sa vie, la vigueur d'un penchant que le curé Stiels avait si judicieusement remarqué et encouragé dans le jeune historien de vingt ans. La boucle était bouclée, le destin achevé. Grâce à cette dualité, grâce à l'authenticité qu'il a mise dans l'expression de ses tendances contradictoires, Polain peut, à coup sûr être considéré, avant et avec Godefroid Kurth, comme l'historien liégeois du XIX^e siècle le plus complet et le plus représentatif (26).

NOTES

(1) Jean LEJEUNE, *Notice sur Mathieu Polain*, dans *Catalogue de l'exposition « Le Romantisme au Pays de Liège » (10 septembre-31 octobre 1955)*, Liège, 1955, p. 82. On consultera aussi Alphonse LE ROY, *Liber memorialis. L'Université de Liège depuis sa fondation*, Liège, 1869, col. 11-24.

(2) J'en ai extrait jadis *Une lettre inédite de Quetelet à l'historien liégeois Mathieu-Lambert Polain au sujet de l'affaire Chasles*, dans *Archives internationales d'histoire des sciences*, t. 9, n° 35, avril-juin 1956, pp. 185-188. D'autre part, la présente étude constitue une version remaniée de la communication que j'ai présentée sur *L'historien liégeois Mathieu-Lambert Polain (1808-1872) et ses correspondants*, à la Société pour le progrès des études philologiques et historiques en sa séance du 2 mars 1958. Cfr le résumé dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 36, 1958, p. 605.

(3) Cfr Joseph HABETS, *Deux lettres de M. le curé Stiels au sujet du sort qu'ont eu les archives et le trésor de la collégiale de Saint-Servais après la suppression du chapitre*, dans *Publications de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg*, t. 19, 1882, pp. 463-464; Comte DE RENESSE-BREIDBACH, *Histoire numismatique de l'évêché et principauté de Liège*, Bruxelles, 1831, p. VIII; G. STAS, *Notice biographique du jurisconsulte maestrichtois Charles Clément Roemers*, dans *Publications de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg*, t. 9, 1872, p. 229, n. 1.

(4) Sur ce manuscrit 18 723, cfr Camille GASPARD et Frédéric LYNA, *Les principaux manuscrits à peintures de la Bibliothèque royale de Belgique*, t. 1, Paris, 1937, pp. 11-15; Carl NORDENFALK, *Die Buchmalerei*, dans *Karl der Grosse, Werk und Wirkung*, Aachen, 1965, pp. 229 et 259.

Sur ses gloses interlinéaires, cfr F. J. MONE, *Quellen und Forschungen zur Geschichte der deutschen Literatur und Sprache*, Aachen-Leipzig, 1830, pp. 273-280.

(5) Un fragment de cette œuvre fut publiée par Mgr P. F. X. DE RAM, *Documents relatifs aux troubles du Pays de Liège sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Horne (1455-1505)*, Bruxelles, 1844, in-4°.

(6) Sur Gachard, cfr Fernand VERCAUTEREN, *Cent ans d'histoire nationale en Belgique*, t. 1, Bruxelles, 1959, pp. 68-72, 76-83, 157-161.

(7) Cfr *ibid.*, pp. 50-56.

(8) Jean LEJEUNE, *Les Van Eyck, témoins d'histoire*, dans *Annales, Economie. Sociétés, Civilisations*, t. 12, 1957, 353-379.

(9) Sur cet érudit, cfr Fernand VERCAUTEREN, *op. cit.*, pp. 100-102.

(10) Sur cette lamentable histoire, cfr *ibid.*, p. 101.

(11) J'ai communiqué naguère ce document à M. Robert DEMOULIN, qui en a assuré la publication, accompagnée d'un remarquable commentaire, sous le titre : *Une élection disputée à Liège, en 1843*, dans *La Vie Wallonne*, t. 36, 1962, pp. 157-187.

(12) Augustin THIERRY, *Dix ans d'études historiques*, 5^e éd., Paris, 1836, pp. X-XI.

(13) *Catalogue de l'Exposition « Le Romantisme au Pays de Liège »*, pp. 105-106.

(14) *Ibid.*, p. 86, n^o 243.

(15) L'étude remarquable que mon excellent collègue et ami M. André Vandegans consacre ici même au séjour de Sainte-Beuve me dispense de surcharger cette note de références bibliographiques qu'il a données avant moi.

La datation de 1850 que je propose pour la lettre, et qui ne figure pas sur le document, découle de la date de la première édition de « *Les vraies chroniques jadis faites et rassemblées par vénérable homme et discret seigneur Monseigneur Jehan le Bel, chanoine de Saint-Lambert, retrouvées et publiées par M.-L. Polain* », Mons, 1850, non paginé, gr. in-8^o. « L'édition n'était pas faite selon les règles déjà admises à l'époque. Elle s'adressait à des amateurs de [« beaux livres »]. Le titre est romantique et les caractères gothiques. Deux exemplaires furent naïvement éliminés à la main ». Cfr *Catalogue de l'Exposition « Le Romantisme au Pays de Liège »*, pp. 84-85, n^o 237.

On comprend que Polain ait eu hâte d'aller porter son œuvre à Sainte-Beuve.

(16) Sainte-Beuve avait d'abord écrit *d'amener*.

(17) En surcharge, recouvrant un mot illisible (*hommage ?*).

(18) François-Antoine AMIABLE, maître d'écriture à Liège en l'an IX (*Gazette de Liège*, Desoer, du 19 germinal an IX), maître d'écriture au Collège inférieur institué à Liège par le Gouvernement prussien (1814-1815 à 1816-1817) et remplacé, le 15 novembre 1817 par le Collège royal (sous le régime hollandais). Cfr F. MACOURS, *Le Gymnase prussien de Liège (1814-1817)*, dans *Cahiers de pédagogie et d'orientation professionnelle*, t. 16, Liège, 1957, pp. 52-53. Il serait intéressant de chercher les raisons précises de la sympathie que Sainte-Beuve éprouve à l'égard de ce personnage. Je note que ce dernier est l'auteur de plusieurs opuscules :

1. *Le bon droit revendiqué ou déclamation sur les causes de la décadence et de la chute prochaine des écoles élémentaires, fondées par l'autorité civile en Belgique et spécialement de l'école du gouvernement, établie à Namur, en 1825*, par F. A. J. AMIABLE, candidat en philosophie, Liège, Collardin, 1833, 26 pp., in-8^o.

2. *Logique ou charte des lois formelles de l'Esprit, dans l'acte de la pensée, traduction et initiation française du latin*, par F. A. J. AMIABLE, bachelier en philosophie et lettres, Liège, Jeunehomme, 1836, 40 pp., in-8^o.

3. *Essai politique sur les révolutions inévitables des états*, d'Antonio DE GIULANI, traduit de l'italien, par F. A. J. AMIABLE, Liège, Ledoux, 1843, 40 p., in-8^o. « L'auteur défend la prééminence de la nature sur l'homme, condamne la science et le progrès, donc la révolution industrielle et ses conséquences ». Cfr notice [d'Irène VRANCKEN-PIRSON] dans *Catalogue de l'Exposition « Le Romantisme au Pays de Liège »*, p. 112, n^o 349.

Les essais d'Amiable sont décrits par DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, Bruges, 1885, col. 929, 942, 989.

(19) Ce précieux album, propriété de Madame Schmitz-Polain, descendante de l'historien, a figuré sous le n^o 240 à l'Exposition « Le Romantisme au Pays de Liège ». Je profite de cette occasion pour remercier l'arrière-petite-fille de l'historien liégeois qui m'a aimablement autorisé à reproduire les photographies de Sainte-Beuve et de Mathieu-Lambert Polain qui illustrent le présent article.

(20) Alexandre DUMAS, *Excursions sur les bords du Rhin*, Bruxelles, 1842, in-12; Gérard DE NERVAL, *Lorely. Souvenirs d'Allemagne*, Paris, 1852, in-8^o; Jules MICHELET, *Sur les chemins de l'Europe. Angleterre-Hollande-Suisse-Lombardie-Tyrol*, Paris, 1893, in-8^o. Sur tout ceci cfr le *Catalogue de l'Exposition « Le Romantisme au Pays*

de Liège », pp. 94-95, nos 269, 270, 274 et Léon-E. HALKIN, *Alexandre Dumas à Liège*, dans *La Vie Wallonne*, t. 40, 1966, pp. 175-194.

(21) *Sainte-Beuve à Liège*, dans « *Le Romantisme au Pays de Liège* », pp. 97-98, n° 282. Françoise Dehousse comblera bientôt le vœu formé par Rita Lejeune.

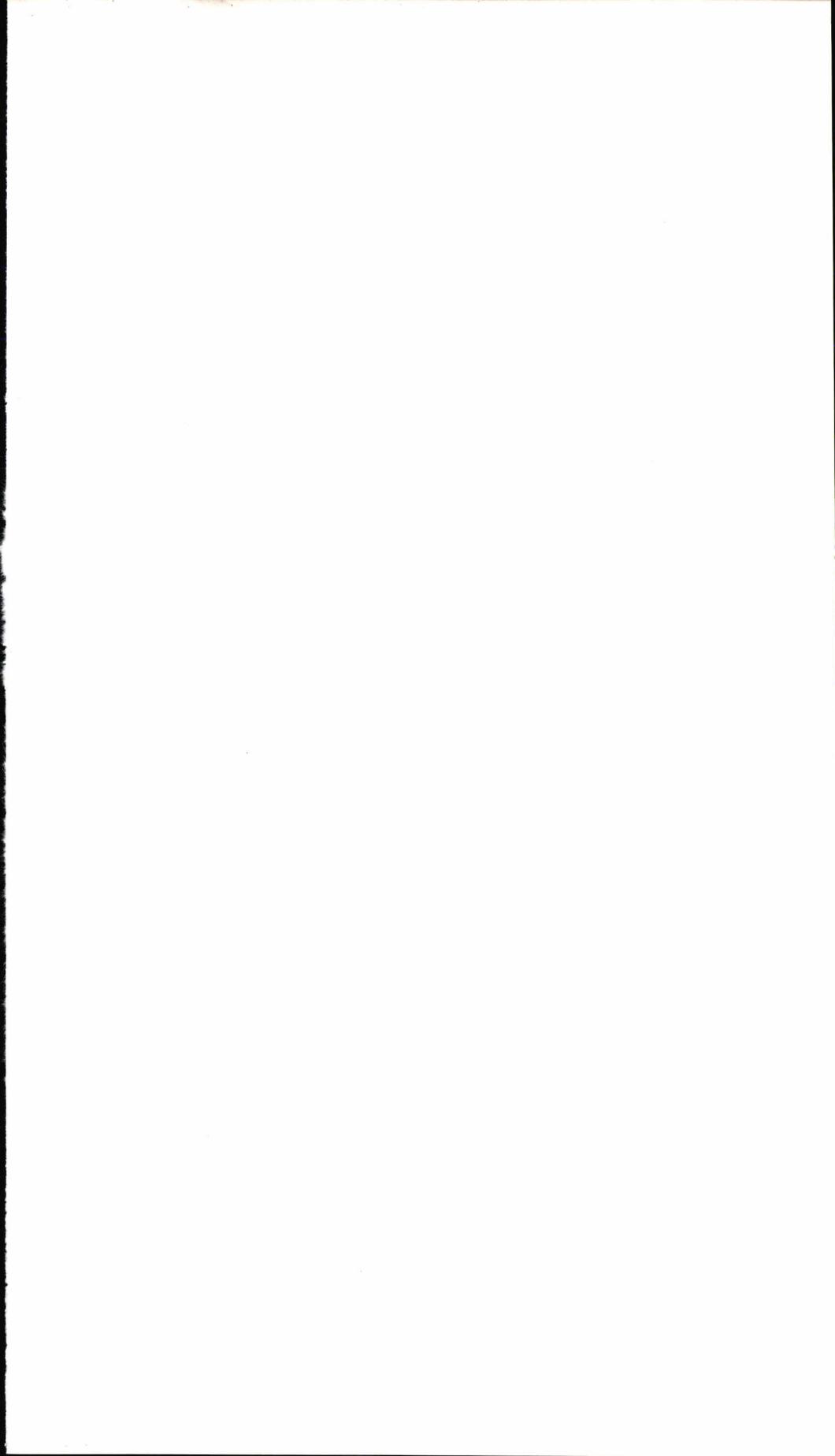
(22) Lettre autographe du 20 juin 1846. *Le Romantisme au Pays de Liège*, p. 47, n° 87.

(23) Sur Jules de Saint-Genois (1813-1867), cfr Fernand VERCAUTEREN, *op. cit.*, pp. 86 et 151.

(24) *Revue belge* publiée par l'Association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique, Liège, Jeunehomme, t. 1 : 1835. « Pendant près de neuf ans (de janvier 1835 à décembre 1843), la *Revue belge* fut le principal foyer de la vie intellectuelle à Liège ».

(25) Cette déclaration figure également dans le manuscrit 2 941.

(26) Ce jugement rejoint celui de Fernand VERCAUTEREN, *op. cit.*, p. 49 : « Malgré les erreurs de ses appréciations et les lacunes de ses informations, il ouvre la série des historiens liégeois « modernes » ».



DES PRESSES DE
VAILLANT-CARMANNE, S. A.
IMPRIMEUR-ÉDITEUR
4, place St-Michel, LIÈGE